

MEMORANDUM SUR LES JOURNEES DE REFLEXION
TENUES A BYUMBA DU 21 AU 23 AVRIL 1987.

=====

Pendant trois jours, depuis Mardi 21 Avril 1987 jusque Jeudi 23 Avril 1987, le Lieutenant Colonel BEM NDINDILIYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a dirigé une réunion de réflexion à l'Ecole des Frères de l'Instruction Chrétienne de BYUMBA.

Participaient à cette réunion :

- Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur KAYOBOKE Ferdinand, Directeur de la Planification
- Monsieur NAHIMANA Alphonse, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Monsieur HAKIZIMANA Protais, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Monsieur BIZIMANA Jean, Agent du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
- Monsieur NIMBONA Léon, Agent du Ministère du Plan.

Mot d'introduction

Le Ministre a indiqué qu'il avait jugé opportun d'organiser en marge du programme normal d'activités prévues cette année des journées de réflexion sur certains dossiers importants et urgents à savoir l'élaboration de l'inventaire des activités des jeunes, le dossier de la JMRND et l'élaboration du document sur les stratégies sectorielles dans les domaines couverts par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Il a tenu à préciser l'importance et l'urgence de ces 3 dossiers.

L'élaboration de l'inventaire des activités des jeunes a été recommandée par le Chef de l'Etat lors de Sa visite au Campus de l'Université Nationale du Rwanda à NYAKINAMA.

Dernièrement, lors de Sa rencontre avec le deuxième groupe des Agents de l'Etat, Il a déclaré qu'Il était satisfait de l'ébauche de cet inventaire. Il faut en conséquence Lui montrer concrètement ce qui a été fait et ce qui reste à faire, les problèmes rencontrés et les moyens à mettre en oeuvre.

La réunion devait finaliser cette première phase et en faire rapport au Chef de l'Etat en Lui demandant si on est dans le bon chemin quant à la méthodologie utilisée et aux résultats obtenus.

Le dossier de la Jeunesse a été demandé par la Commission des Affaires Sociales du MRND lors de sa réunion tenue le 25 Mars 1987. Elle examinait le fonctionnement des organisations intégrées dans le MRND. La réunion devait réactualiser l'étude en relation avec la JMRND et confectionner un document à soumettre à la Commission des Affaires Sociales du MRND.

Les stratégies sectorielles dans les domaines couverts par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif doivent être adaptées aux Grandes Orientations du IVe PLAN (1987-1991) adoptées par le Comité Central du MRND.

La réunion devait élaborer un document sur les stratégies en matière de jeunesse, des coopératives et des sports et loisirs à soumettre au Ministère du Plan.

Ayant ainsi précisé les dossiers à traiter, le Ministre a proposé le timing, le déroulement des travaux et la méthode de travail à suivre qui ont été approuvés à l'unanimité.

Il a terminé son mot d'introduction en exhortant chacun des participants à contribuer de son mieux pour la réussite de ces journées de réflexion; elles réussiront dans la mesure où elles porteront fruit.

Déroulement des travaux.

Le premier jour fut consacré au dossier de la JMRND.

Le deuxième jour devait être réservé au dossier de l'inventaire, mais comme le Ministre a dû se rendre à KIGALI pour participer au Conseil du Gouvernement, on est revenu sur le dossier de la jeunesse pour le finaliser.

.../...

Un document a été confectionné qui contient une lettre à la Présidente de la Commission des Affaires Sociales du MRND, un exposé des raisons motivant la création de la JMRND, un projet des statuts de la JMRND, une justification des amendements portés sur certaines clauses des statuts de la JMRND.

Le dossier de l'inventaire fut examiné le troisième jour et le travail d'élaboration des stratégies sectorielles dut être reporté. Le lieu et la période seront communiqués à temps opportun.

Sur le dossier de l'inventaire, le Ministre a rappelé la préoccupation du Chef de l'Etat. Le but de l'inventaire des activités des jeunes est de leur fournir des informations sur toutes les possibilités d'emplois rémunérateurs, d'inspirer les services chargés de la promotion de l'industrialisation rurale pour qu'ils ajustent leurs interventions en fonction des besoins et des problèmes constatés, d'orienter les jeunes lauréats des CERAI et des CFJ en fonction de la formation obtenue, d'orienter tous les intervenants (organismes publics, organismes non gouvernementaux, banques, etc...) quant à leur appui aux activités des jeunes.

Après ce rappel, ont été entendues les personnes présentes à la réunion et qui ont effectué le test d'inventaire des activités des jeunes dans les Communes de KIGEMBE, KAYENZI, GASHORA, KANAMA et MABANZA.

L'appréciation de leurs expériences a donné lieu aux observations dont nous relevons ci-après les plus pertinentes :

1. L'inventaire doit être accompli par les agents de terrain (préfectoraux et communaux). Ils doivent par conséquent être préparés et prévenus à temps.
2. La sensibilisation des autorités locales par tous les canaux possibles pour gagner leur responsabilité est indispensable.
Aussi les orientations doivent être données aux gens à contacter.
3. La supervision par un haut responsable (le Bourgmestre au niveau Communal) est indispensable. De ce fait, la Commission Communale d'élaboration de l'inventaire doit être constituée par le Bourgmestre lui-même d'autant plus qu'il connaît mieux que quiconque les aptitudes de ses agents (agronomes, encadreurs de la jeunesse, conseillers ou directeurs des écoles...).

.../...

Etant sous les ordres du Bourgmestre, il sera facile pour ces agents d'obtenir leur libération des autres activités durant la période d'effectuer l'inventaire.

4. Des informations utiles sont obtenues dans la mesure où on approche les responsables des secteurs et des cellules, les responsables des projets, les responsables des artisans et des jeunes.

Le questionnaire d'inventaire a été ensuite traité. Il a été modifié pour le rendre plus simple et plus compréhensible par tous les utilisateurs. Cette modification a donné lieu aux recommandations suivantes.

1. Faire la synthèse des données recueillies par le test d'inventaire effectué dans les 7 Communes.
Un Secrétariat a été constitué. Il sera présidé par Monsieur KAYOBOKE Ferdinand et aura comme membres Mademoiselle Annonciata MUKANKUBITO et Messieurs RUTAMBUKA Claudien, GAKWAYA Augustin, RUSAGARA Donat, RUZIGANDEKWE Léonard et KURAZIKUBONE Joseph.
2. Faire un autre test dans les 3 Préfectures qui restent afin de revoir la méthodologie adoptée et la corriger en conséquence.
Agents proposés : Alphonse NAHIMANA, HAKIZIMANA Protais et HATEGEKIMANA Emmanuel
D'autres agents qui ont déjà effectué le test d'inventaire se joindront à eux pour les renforcer. Le calendrier de l'opération sera fixé ultérieurement.
Le Directeur de la Planification devra contacter les Bourgmestres des Communes qui seront choisies pour les informer des dispositions prises et leur enverra à temps les documents nécessaires.
3. Evaluer le coût de l'inventaire général (personnels, logistiques, frais de mission, crédits aux préfectures etc...).
4. Etudier les voies et moyens d'effectuer l'inventaire général le plus rapidement possible et établir les rôles des membres des Commissions (nationale, préfectorale, communale).
5. Faire rapport au Chef de l'Etat après l'appréciation des résultats obtenus par le test d'inventaire dans les 10 Communes.

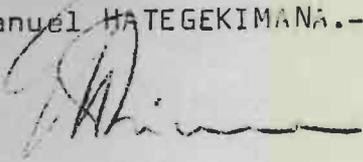
.../...

C'est sur ces recommandations que le Ministre a clos les travaux de la réunion en remerciant tous les participants de leur disponibilité et de leur collaboration.

Fait à KIGALI, le 29 Avril 1987

Le Rapporteur:

Emmanuel HATEGEKIMANA.-



Le Président de la Réunion:

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif



Diffusion:

- Membre de la réunion (Tous)